

CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM707 Valable du 19/11/2019 18/11/2024



Situation administrative et juridique

Date de création: 17/03/2010 Dénomination sociale : DG DESAMIANTAGE

Forme juridique : SAS

ROUTE DE LAVAL

Capital: 2 000 **ZONE ARTISANALE**

37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers : Fax: 02 47 87 02 53 Téléphone: 02 47 87 08 74

RC TOURS 753595768 Portable:

> Responsabilité légale : GALLERAND GEORGES PRÉSIDENT

Etablissement: Principal Numéro Siret: 521 027 318 00018

3900Z Code NACE :

Numéro caisse de congés payés: 225504

Assurance Responsabilité travaux :

Responsable Technique: GALLERAND GEORGES SMABTP 4820000/1539434

Assurance Responsabilité civile et environnementale :

SMABTP 4820000/1539434

Site internet:

E-mail: Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2020 op@tsd.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	21	EFF3	3 316 076	CA6
Dans l'activité	18	EFF2	2 062 392	CA5

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance		
Certification	Ouvrages extérieurs de bâtiment	19/11/2019	18/11/2024		
	Ouvrages intérieurs de bâtiment				
	Installations fixes de traitement de l'amiante				
	Génie civil et terrains amiantifères				
	Installations industrielles				
	Niveau d'empoussièrement : 3 - Date màj du D.U. : 22/02/2021				

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 14 décembre 2012 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065

Le Président de la commission

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR